Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Défis / proJURA**

Band (Jahr): **2 (2004)**

Heft 5: **Les marchés publics**

PDF erstellt am: **26.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

PJ 4(A)

RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA
Bibliothèque cantonale jurassienne

Editorial

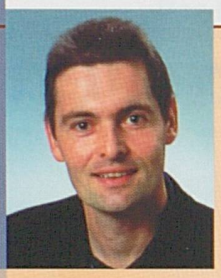

par
Christian Minger

Avocat,
président
de la Commission
juridique de l'ADIJ

Marchés publics: les enjeux de l'ouverture

A l'heure où les finances des collectivités publiques s'annoncent une nouvelle fois sous des auspices peu favorables, le présent numéro de «Défis» consacré pour l'essentiel au domaine des marchés publics tombe à un moment particulièrement propice. En effet, en la matière, l'enjeu est de taille.

Que l'on songe au domaine du génie civil et de la construction, où le million de francs constitue presque l'unité de base, mais également à d'autres tels que la fourniture de divers biens mobiliers ou les assurances et autres prestations de service auxquels doit faire appel toute collectivité, et l'on s'apercevra vite que le sujet mérite attention.

Or, l'un des buts visés par la récente législation sur les marchés publics est de favoriser la concurrence, entravée par les cartels pour lesquels la Suisse fut longtemps le paradis. Opérant une véritable révolution culturelle en la matière, cette nouvelle législation, au demeurant complexe, voire hermétique pour les non-initiés, a ainsi fait « sauter » le protectionnisme dont bénéficiaient les entreprises régionales. Elle a également introduit d'importantes possibilités de recours afin de garantir une procédure respectueuse des droits des soumissionnaires.

Clairs, concis, volontairement vulgarisateurs, mais néanmoins bien étoffés, les articles de ce cahier apportent sous des éclairages différents l'avis de spécialistes confrontés à la fois à la législation et à la réalité du terrain. Ils constituent également en la matière un condensé intéressant et accessible à un large public.

On y trouvera notamment une présentation des nouvelles dispositions juridiques fédérales et cantonales (jurassiennes et bernoises), ainsi que leurs implications pour les communes et les entreprises de nos régions.

Le cas concret de CarPostal Jura - Jura bernois - Neuchâtel, qui a obtenu récemment une délégation de service public en France, est particulièrement enrichissant pour mesurer les tâches et les étapes à franchir avant de parvenir au succès.

En définitive, ce dossier souhaite également interpeller tous les agents économiques de nos régions afin qu'ils ne craignent pas l'ouverture. Pour emporter des marchés publics, en Suisse ou dans l'Union européenne, et pour reprendre une formule de David Favre, désormais, «il faut oser!». ■

IMPRESSUM

Première année.
Paraît 4 fois/an.

Abonnement annuel:
CHF 50.-

Prix du numéro:
CHF 14.-

Annonces publicitaires:
Secrétariat de l'ADIJ
Moutier

Potos couverture:
© N16 info
Transjurane

Association de développement et d'initiative dans l'Arc jurassien
Président : Jean-Claude Crevoisier, Delémont. Vice-président: Pierre-Alain Bassin, Courtelary. Secrétaire général et rédacteur responsable: Jean-Paul Bovée, Moutier
Administration de l'ADIJ et rédaction de «Défis»: rue Centrale 47, CP 57, CH-2740 Moutier, T. 032 493 41 51, F. 032 493 41 39, adij@vtx.ch
Concept et réalisation graphique: Atelier Rue du Nord - Ivan Brahier, Delémont
Impression: Imprimerie du Démocrate, Delémont

SOMMAIRE

Pages

Editorial - Sommaire 3

LES MARCHÉS PUBLICS
Ouverture, concurrence, nouvelles législations

LE DOSSIER

Le droit des marchés publics dans la construction et l'entretien des routes nationales 4
Par Pascal Chappuis

Le nouveau droit bernois des marchés publics 8
Par Bernard Rolli

Réglementations régissant les marchés publics: la révolution culturelle 10
Par Evelyne Clerc

Un nouveau régime pour les communes bernoises 14
Par Christophe Cueni

La procédure de recours 16
Par Pierre Broglin

Le coup de gueule
La loi sur les marchés publics 19
Par Jean-Philippe Chollet

Marchés publics et concours d'architecture ou d'ingénierie 20
Par Jean-Claude Chevillat

Le réseau local d'activité physique et de sport: un plus pour votre région! 22
Par Katia Brin

Emporter un marché public en Union européenne: l'exemple de CarPostal à Dole 25
Entretien avec David Favre

La conjoncture dans nos régions 29
Par Jean-Paul Bovée